JE SOUTIENS MES ARTISANS ET COMMERÇANTS

INFOS
Villefranche d'Albigeois

JOURNAL MUNICIPAL JANVIER 2026



Belle année 2026

DU NOUVEAU À L'ESPACE HIPPOCRATE

DYNAMISME DU CCAS

N°18

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS

SOMMAIRE

P. 03
Édito

P. 04
Atterrissage Budget fonctionnement 2025

P. 05
Le préau - 1 av. d'Albi

Les vestiaires

P. 06
L'espace Hippocrate

P. 07
À l'étage de l'Espace Hippocrate

P. 08
Le CCAS

P. 11
Le repas de Noël à la cantine

Départ à la retraite de Madame Georgette Pujol

P. 12
Association Tarn Madagascar

P. 13
Dépenses de voirie

P. 14
Les décisions prises par vos élus en 2025

P. 15
Concours des villes et villages fleuries

P. 16
Cérémonie du 11 novembre 2025

P. 17
Visites préfectorales

Mandature 2020-26

P. 18
Vie des entreprises

Un clin d'œil au passé
Tribune politique

P. 19
État Civil

Un nouveau pont sur le chemin de randonnée

Vœux de la municipalité

Tribune politique

INFO MAIRIE

L'ensemble des délibérations prises en conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la Mairie comme le prévoit la loi, elles continueront à être affichées dans le hall d'accueil pour l'instant.

INFO ELECTIONS MUNICIPALES

Elles se dérouleront le 15 et le 22 mars 2026, vous ne recevrez pas de nouvelles cartes électorales, il faudra vous munir de votre carte électorale actuelle ainsi que de votre carte d'identité ou de votre passeport.

RECTIFICATIF – AUDIOPROTHÉSISTES

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro du journal communal concernant le numéro de téléphone des audioprothésistes.
Pour les joindre, merci de composer le 05 63 80 42 78.
Les audioprothésistes reçoivent uniquement sur rendez-vous.



PHOTO DE COUVERTURE :
Place de la Bascule - Noël 2025

Villefranche d'Albigeois info n°18 • Janvier 2026
Journal municipal de la mairie / 3 Place de la Mairie, 81430 Villefranche-d'Albigeois
05 63 55 30 15 • mairie@villefranchedalbigeois.fr
Direction de la publication : Bruno Bousquet • **Rédaction et mise en page :** commission communication
Conception graphique : prunch.fr • **Crédit photos :** Arnaud Sirgue-Bec, Gisèle Nicouleau, Olivier Delsuc, Vanessa Rabaud, Sylvie Averoux, Ghislain Porchis, Fabienne boucher, facebook Département du Tarn, Bruno Bousquet • **Impression :** SOREP-RCV • Magazine tiré en 700 exemplaires.

Édito



En novembre 2020, j'écrivais le premier édito de ce mandat dans un contexte inédit, marqué par la pandémie et beaucoup d'incertitudes. Nous avions alors pris des engagements clairs : travailler dans l'intérêt général, mener les projets annoncés, débattre parfois vivement mais toujours avec respect, et faire avancer notre commune avec sérieux et ambition.

Aujourd'hui, à l'heure de ce dernier édito, le constat est clair: les engagements ont été tenus. Ce mandat aura été dense, exigeant, parfois animé de grands débats, mais toujours constructif. Ensemble, nous avons conduit les projets annoncés, posé des bases solides et relevé des défis importants.

Parmi eux, le pari de la santé a été tenu. D'autres projets, tout aussi essentiels, ne livreront leurs résultats que dans les années à venir. C'est la nature même de l'action publique : semer aujourd'hui pour récolter demain.

Il reste désormais à finaliser, sécuriser et inscrire durablement ces projets, afin qu'ils bénéficient pleinement à la commune et à l'ensemble des administrés. La continuité est essentielle pour préserver ce qui a été construit et donner tout son sens au travail accompli.

Les investissements engagés ont été pensés pour inscrire le village dans une dynamique durable, capable de répondre aux besoins des trente prochaines années. La situation financière de la commune est saine : l'endettement reste dans les normes, aucun crédit de trésorerie à court terme n'est en cours, et le niveau de trésorerie est aujourd'hui tout à fait confortable, voire très satisfaisant.

Ce mandat a été pour moi une période d'apprentissage intense. En prenant mes fonctions de maire, je mesurais mal la complexité de cette responsabilité. Avec le temps, j'ai compris que plus l'on avance, plus on réalise l'étendue et la difficulté des enjeux. La fonction de maire est exigeante : je n'ai pas toujours eu de réponses immédiates, mais je me suis efforcé de les rechercher avec sérieux et détermination.

J'ai sans doute commis des erreurs — car agir, c'est aussi accepter d'en faire — mais j'ai toujours œuvré avec la volonté de faire au mieux, dans l'intérêt général et pour le bien de la commune. Je tiens à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée. Ce fut un réel honneur de servir le village, notre village. Je vous dois beaucoup.

Je crois pouvoir affirmer que nous avons fait preuve de transparence dans la gestion des affaires communales. Cette volonté s'est traduite notamment à travers l'ensemble des numéros d'Info Villefranche d'Albigeois, dans lesquels chacun a pu retrouver les informations relatives à l'action municipale.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal, les agents communaux, les partenaires institutionnels, les associations et bien sûr les Villefranchoises et les Villefranchois pour leur confiance, leur engagement et leur esprit collectif tout au long de ce mandat.

C'est ensemble que nous avons avancé, et c'est toujours ensemble que se construit l'avenir de notre commune.

Prenez soin de vous, et très belle année 2026 à chacune et chacun d'entre vous.

Bruno Bousquet
Maire de Villefranche d'Albigeois



TELECHARGEZ L'APPLICATION !
SERVICES • ACTUS • EVENEMENTS • ET BIEN PLUS

Atterrissage
Budget fonctionnement 2025

PAR SOUCI DE TRANSPARENCE, CI-JOINT LA VISION SYNTHÉTIQUE DES RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 2025 DU BUDGET FONCTIONNEMENT.

RECETTES



- **Droit de place : 9 377 €**

Loyers + charges : 50 207,17 €

Cantine : 84 707,30 €

Garderie : 6 482,30 €

Revenu antennes téléphonique : 15 816,76 €

Passage éolien : 22 000 €

Bessoulet : 10 185,40 €



- **Taxe foncière bâti, Taxe foncière non bâti, compensation Taxe d'habitation 460 811 €**



- **Dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité 436 435 € + fond de péréquation 30 639,11 €**



DÉPENSES

- **Fonctionnement principales dépenses**



- Masse salariale 474 419,22 €



- Carburants 14 670,29 €



- Flux
gaz : 5 734,84€
électricité : 40 840,79 €
Eau 4 554,44 €



- La Poste 1 616,28 €



- Alimentation cantine 39 268,15 €



- Assurances 17 257,82 €



- Réparation du matériel et entretien 10 232,54 €



- Location matériel, photocopieurs, logiciel 6 930,08 €



- Téléphone et internet : 6 126,74 €



- Participation transport scolaire (collège, lycée) 13 440 €

DÉPENSES



- **Annuité des prêts en cours pour budget communal**

39 877,22 € d'intérêts payé au budget fonctionnement et 108 815,57 € de capital payé au budget investissement

Peu d'investissements ont été réalisés en 2025 afin de dégager de la trésorerie en 2026 et de permettre la poursuite des projets, notamment le préau et les vestiaires.

Ces projets devront être autofinancés durant la phase de travaux, avant le versement des subventions, prévu environ un à deux ans plus tard.
Cette stratégie a été menée avec la volonté de ne pas toucher à la fiscalité, comme depuis le début du mandat.

Le préau - 1 avenue d'Albi





Les travaux ont débuté début décembre 2025 avec un peu de retard et se poursuivront jusqu'à mi-février, sous réserve des conditions météorologiques.

La démolition de la maison dite « Lacroux ou la rouquine » a suscité beaucoup d'intérêt. Suite aux remarques formulées par certains habitants concernant les dimensions du futur préau, une étude a été menée afin d'augmenter sa profondeur de 5 à 7 mètres. Après réflexion et chiffrage, il a été décidé de réaliser les travaux.

Cette modification représente une plus-value de 9 869€ HT, qui a été validée dans le cadre global du projet par les élus.

Le préau offrira ainsi une surface de 148 m², contre 108 m² initialement prévus, soit 40 m² supplémentaires.

Ce nouvel espace a vocation à devenir un lieu de vie et de rencontres, que chacun pourra s'approprier.

Les vestiaires

Le permis de construire a été signé et purgé de tout recours. L'appel d'offres sera lancé fin janvier.

L'architecte et son économiste finalisent actuellement l'estimation financière du projet. Une réunion de travail avec les futurs utilisateurs est prévue, afin de définir les choix de matériaux (sols, douches) et l'organisation intérieure des espaces. Le projet entre désormais dans sa phase finale.

L'Espace Hippocrate



Les travaux arrivent à leur terme.

L'escalier situé à proximité de l'ascenseur ne répondait plus aux normes en vigueur (écartement et hauteur des marches) et a donc été remplacé pour un montant de 5 646,27 € HT.

Dans les prochaines semaines, le toit du patio — où se situe l'escalier intérieur — sera refait et isolé. Ce patio restera ajouré, comme actuellement.

Ce choix a été volontairement différé afin d'attendre l'occupation complète des bureaux avant d'engager cette dépense estimée à 9 734,40 € HT, nous attendions d'avoir terminé les travaux pour l'inclure dans les subventions.



Diverses informations

- À partir de mi-2026, l'Espace Hippocrate devrait également accueillir un médecin junior, présent quotidiennement au sein de la structure. Cette fonction correspond à la dernière phase des études de médecine, entre l'internat et l'exercice en tant que médecin diplômé.
L'objectif est d'atteindre quatre médecins généralistes à temps complet d'ici le 31 décembre 2026, un chiffre inédit pour notre commune.

- Pour rappel, les bureaux sont exclusivement loués à des professionnels de santé diplômés. Les locataires acquittent un loyer ainsi qu'un forfait mensuel de 500 € de charges dès 4 jours d'utilisation hebtomadaire.

Ainsi, l'Espace Hippocrate n'impacte pas le budget de fonctionnement communal pour son fonctionnement : dépenses et recettes sont équilibrées, l'objectif est atteint.

Un projet de santé qui fait référence

Ces dernières semaines, l'Espace Hippocrate a accueilli de nombreux visiteurs : élus de communes voisines, du département et même des départements limitrophes. Tous viennent découvrir ce lieu de santé devenu une source d'inspiration.



Élus commune Fayssac avec Madame le maire et Arnaud Sirgre - Bec



Monsieur Vincent Bounes, vice-Président de la région Occitanie à la santé avec le maire et le 1er adjoint

Comme nous hier, beaucoup de communes sont confrontées au départ à la retraite de leur médecin, sans solution immédiate. À chaque visite, vos élus prennent le temps de partager l'expérience, d'expliquer la démarche et les étapes qui ont permis de faire aboutir ce projet.

Aujourd'hui, l'Espace Hippocrate est reconnu comme un exemple au niveau départemental et régional. Une belle réussite collective dont nous pouvons être fiers.

À l'étage de l'Espace Hippocrate

Si vous avez pris l'escalier intérieur ou extérieur, ou alors l'ascenseur, vous avez découvert l'étage de l'Espace Hippocrate, vous savez donc qu'on y trouve de nombreux professionnels de santé, beaucoup d'entre vous nous questionne ou questionne le secrétariat des médecins pour bien appréhender ces différents professionnels. L'idée a été de vous décrire en quoi ils peuvent vous être utile sous la forme d'un Qu'es aquó ?

Actuellement sont présents :

Qu'es aquó un orthophoniste ?

L'orthophoniste aide les personnes de tous âges présentant des difficultés de communication, de langage, d'apprentissage en lien avec le langage, de parole, de voix et de déglutition (action de mastiquer ou d'avaler)

Qu'es aquó un psychomotricien ?

Le psychomotricien intervient sur prescription médicale auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes. Il prend en charge les troubles liés à l'autisme, à la maladie d'Alzheimer, au polyhandicap, à l'anorexie... ou liés à l'apprentissage (troubles « dys » : dyscalculie, dyslexie, dysphasie, dyspraxie...)

Qu'es aquó un psychologue clinitien ?

Un psychologue clinicien est un professionnel de santé spécialisé dans l'évaluation, le diagnostic, le traitement et la prévention des troubles psychiques, émotionnels et du comportement.

Qu'es aquó un pédicure-podologue ?

- Le Pédicure-podologue réalise des actes sur les troubles morphostatiques, cutanés du pied.
- Diagnostique et traite les affections unguéales du pied. Réalise des soins de pédicurie préventifs et curatifs. Conçoit et adapte des orthèses plantaires pour corriger les troubles statiques et dynamiques du pied.

Qu'es aquó un diététicien ?

Le diététicien est un professionnel de santé spécialisé en nutrition qui conseille et accompagne les individus pour équilibrer leurs habitudes alimentaires et améliorer leur santé. Champion de l'alimentation équilibrée, il sait concocter des régimes adaptés à l'âge, au mode de vie, aux goûts et à l'état de santé des personnes qui viennent le consulter.

Qu'es aquó une sage-femme ?

Le champ de compétences de la sage-femme va bien au-delà de la pratique des seuls accouchements. La sage-femme assure la surveillance médicale de la mère et de son bébé, et accompagne la femme tout au long de sa vie.

À partir du 1er mars 2026 :

De nouveaux professionels de santé

À compter du 1er mars, un couple d'orthoptiste s'installera à l'étage de l'espace Hippocrate, dans le bureau n°10, le bail a été signé. Le locataire est la Société Civile de Moyen PRISMATIK dont les gérants sont madame Jade GREGOIRE et monsieur Tan-Chuong VU, tous deux orthoptistes.
07 62 53 37 78



Qu'es aquó un orthoptiste ?

Un orthoptiste est un professionnel de santé intervenant en complément de l'ophtalmologue dans la prise en charge des troubles visuels, pour des patients de tous les âges.

Le CCAS

1 • Octobre rose







Comme chaque année, la commune s'est mobilisée en octobre pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. La marche organisée par l'association Familles Rurales et l'initiative solidaire autour de l'aligot ont rassemblé de nombreux participants. Il a été récolté 2940 €, dont 500 € a été reversé à l'association des Dragon Ladies d'Albi pour leur prestation sur le marché dominical. Cette association présente pour la première fois sur la commune a présenté la maquette de leur bateau et les participants ont pagayé au son du tambour pour récolter des fonds. Ce bateau est là pour aider les personnes atteintes d'un cancer du sein à retrouver une forme physique et psychologique.

Merci aux personnes qui ont accepté de pagayer.

L'association aide les personnes touchées par la maladie mais aussi leurs proches et les aidants.



OCTOBRE ROSE

Pourquoi se faire dépister :

Une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie. Détecté tôt, le cancer du sein peut guérir dans 9 cas sur 10. C'est entre 50 et 74 ans que survient la découverte de 80% des cancers du sein et que les femmes sont le plus exposées, ceci justifie la stratégie de dépistage organisée mise en place en France chez les femmes dans cette tranche d'âge.

Le cancer du sein est présent dans tous les pays du monde et touche des femmes de tous âges à partir de la puberté (le taux d'incidence s'accroît toutefois à mesure que l'âge avance).

Les hommes peuvent également développer un cancer du sein. Ces cas sont cependant rares, puisqu'ils représentent moins de 1% du nombre total de cancer du sein et plus fréquemment diagnostiqués après 60 ans, parfois à un stade plus avancé en raison d'un diagnostic plus tardif.

2 • Le livre des droits des enfants





Depuis 2020, les élèves de CM2 reçoivent le Livre des droits des enfants, remis par les membres du CCAS. Ce moment d'échange avec les élèves est toujours riche et apprécié.

3 • Portage de repas à domicile

Le service de livraison de repas à domicile se poursuit avec une nouvelle organisation suite au départ de Georgette PUJOL :

- Marilyne MILHAU assure les livraisons les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
- Cyril DARDÉ intervient les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les repas sont préparés sur place à partir de produits frais par Brigitte CUQ et Cyril DARDÉ épaulé de Marilyne MILHAU.





En 2025, 2 672 repas ont été livrés, générant 26 720 € de recettes (au tarif de 10 € par repas).

Ce service est accessible sur demande auprès du CCAS, pour les personnes ne pouvant préparer leurs repas ou sortant d'hospitalisation.

4 • Opération de fin d'année du CCAS

• Cinéma pour les enfants des écoles

La tradition du cinéma s'est poursuivie le mardi 16 décembre à la salle Notre-Dame.

Les élèves de maternelle et de CP ont assisté à une projection le matin du dessin animée « Timioche »
Les classes de CE et CM ont bénéficié d'une séance l'après-midi avec « Le secret des mésanges ».



• Repas des aînés et actions de fin d'année

Le traditionnel repas des aînés a été organisé dans une ambiance chaleureuse et festive.
La salle, décorée avec soin par Brigitte CUQ et sa petite-fille, a accueilli les convives autour d'un menu élaboré par le duo Brigitte CUQ et Cyril DARDÉ.

Les élus et les bénévoles ont assuré le service comme chaque année.

Après le repas, chants et danses ont prolongé ce moment de partage apprécié de tous, un vrai moment de bonheur.










• Le colis de Noël




Les personnes n'ayant pu se déplacer ont reçu un **colis de Noël**, remis par les élus du CCAS. Ces moments sont des moments conviviaux et d'échange.

• Une attention pour les résidents de la MARPA

Enfin, le 13 janvier, les résidents de la MARPA accueilleront les élus du CCAS pour partager la galette des rois et recevoir une attention particulière.

Le repas de Noël à la cantine







Le mardi 17 décembre, les enfants des écoles ont eu le plaisir de partager le traditionnel repas de Noël au restaurant scolaire. Pour l'occasion, un menu festif avait été spécialement préparé, au plus grand bonheur des petits gourmands.

Les enseignantes ainsi que le personnel communal, en lien avec les écoles, étaient également conviés à ce moment convivial, toujours très apprécié par tous. L'ambiance chaleureuse et joyeuse a fait de ce déjeuner un véritable temps de partage.

Le moment le plus attendu du repas fut sans conteste l'ouverture des bouteilles de « Champomy », ce jus de pommes pétillant qui marque officiellement le caractère festif de la journée. Rires, yeux émerveillés et tentatives pour attraper les bouchons ont animé la salle.

Les enfants étaient aux anges, savourant chaque instant de ce repas de Noël, symbole de convivialité et de fête avant les vacances de fin d'année.

Départ à la retraite de Madame Georgette PUJOL













La commune a rendu hommage à Madame Georgette PUJOL à l'occasion de son départ à la retraite, après plus de 32 années de service au sein de la mairie.

Entrée en fonction en janvier 1993, Georgette a marqué de son engagement et de sa polyvalence la vie communale.

Initialement chargée du ramassage scolaire, elle a rapidement élargi ses missions : entretien des bâtiments communaux, école, cantine, animations périscolaires, remplacement de collègues, entretien des espaces publics, sans oublier le transport des enfants scolaire avec « son » minibus. Toujours disponible, discrète mais indispensable, elle a su répondre présente dans toutes les situations, y compris lors de périodes difficiles comme la crise sanitaire.

Titularisée en 2009, Georgette a constamment cherché à se former, obtenant notamment les diplômes de premiers secours et le BAFA, ce qui lui a permis d'assurer l'animation auprès des enfants avec professionnalisme et bienveillance. Très investie, elle a également joué un rôle essentiel à la cantine scolaire, où son sens du service et son attention portée aux enfants ont été unanimement salués.

Au fil de sa carrière, Georgette a connu plusieurs équipes municipales, secrétaires de mairie, maires et générations d'enfants qu'elle a accompagnés avec patience et affection. Véritable « couteau suisse » de la collectivité, elle restera dans les mémoires pour son efficacité, son bon sens et son dévouement sans faille.

L'ensemble de l'équipe municipale lui adresse ses plus sincères remerciements et lui souhaite une retraite bien méritée, placée sous le signe du repos, de la sérénité et du plaisir.

Association TARN MADAGASCAR



POURQUOI DEUX PLAQUES SUR LE MAISON « ROUSTIT », AU HAMEAU DE CAMBIEU ?

La maison de Germaine Roustit, située au hameau de Cambieu, porte aujourd'hui deux plaques commémoratives, témoins d'une histoire singulière et profondément liée à Madagascar.

La première plaque rend hommage à Pierre Dalmond, né dans cette maison en 1800. Missionnaire engagé, il fut envoyé en Guadeloupe en 1826. Malade, il retourne en France en 1829 et après un voyage à Rome, il recevra du Pape Grégoire XVI le titre de « missionnaire apostolique ». En 1837, Pierre Dalmond débarque sur l'île Sainte Marie, il apprend le malgache, traduit un dictionnaire, un abrégé de catechèse et les prières essentielles. Muni de ce bagage et d'un accordéon, il sillonne l'île, fait les premiers baptèmes. En 1841, il est nommé préfet apostolique de Madagascar. Il décède le 22 septembre 1847 dans sa 47ème année. Au même moment, il était nommé par Rome Vicaire Apostolique de Madagascar. Il est considéré comme l'un des fondateurs des premières communautés catholiques de l'île.

Dans cette même maison naît, en 1932, son arrière-arrière-petit-neveu André Roustit. Ordonné prêtre en 1957, il exercera son ministère dans plusieurs paroisses du Tarn, notamment à Villeneuve-sur-Vère, Noailles, Cordes et Réalmont. C'est en 1987 qu'il prend pleinement conscience de l'œuvre accomplie par son aïeul, à l'occasion de la venue en France de l'évêque de Diego-Suarez (Madagascar), venu se recueillir sur le lieu de naissance de Pierre Dalmond. À cette occasion, le père André Roustit est invité à se rendre à Madagascar, un voyage qui le marquera profondément, il dira qu'il avait changé après ce voyage.

De retour en France, animé par ce lien fort avec l'île, il fonde en 1996 l'association Tarn Madagascar, dont l'objectif est de faire vivre cette relation historique, de transmettre cette mémoire et de contribuer au développement du pays.

Le 28 septembre 2025, une seconde plaque a été dévoilée par l'association Tarn Madagascar, en hommage à André Roustit, décédé le 5 avril 2024, afin de saluer son engagement humain, spirituel et solidaire.

Ces deux plaques rappellent ainsi l'histoire exceptionnelle de deux hommes, unis par un même lieu de naissance et un profond attachement à Madagascar, inscrivant durablement cette maison de Cambieu dans la mémoire locale et internationale. Merci à monsieur Dupré pour son engagement et son investissement envers cette association Réalmontaise.





Dépenses de voirie

LA VOIRIE UN TRAVAIL DU QUOTIDIEN

En cette fin de mandat, il nous a paru opportun de proposer aux habitants un récapitulatif clair des dépenses engagées en matière de voirie sur la période 2020-2025. Ces investissements concernent aussi bien les routes et trottoirs que leurs abords, notamment les chemins piétonniers.

Sur l'ensemble du mandat, le montant global des dépenses engagées s'élève à 990 980,11 € hors taxes. Il est important de préciser que les factures liées à la traverse ne sont pas incluses dans ce total. Bien que certains paiements aient été effectués en 2020 et 2021, nous avons volontairement choisi de les exclure de ce récapitulatif. Pour mémoire, ces éléments avaient déjà été présentés dans Info Villefranche d'Albigeois, numéro 8 de novembre 2020, en page 4.

Année	Libellé de la facture	Montant HT
2020	Chemin de YOT	6 196.43 €
	Hameau de YOT	3 735,96 €
	Eboulement route de Fabas	7 916,44 €
	Aire château d'eau	623,54 €
	Pont du Poux	569,04 €
	Aire carrefour de YOT	295,02 €
	Aire colonne à verre section Vieux Cabaret	221,27 €
	Voirie route de Mouzieys	26 864,17 €
2021	Voirie 6 rue de l'Eglise	2 435,00 €
	Réfection enrobé rond-point	6 650,00 €
	34 avenue d'Albi	4 585,00 €
	Pronquières	5 556,00 €
	Accottement rue de fabas	11 931,25 €
	Chemin de Las cases	2 034,50 €
	Chemin cimetière	169,00 €
	Aire OM Fabas	813,50 €
	Rue de Fabas	49 254,80 €
	Fossé devant ancienne scierie Maraval	85,00 €
	Devant du Cimetière	1 036,00 €
	Rue du Four	236,00 €
	Puech de Nalbe	990,00 €
	Cheminement entre les écoles	4 956,48 €
	Entrée cantine	3 631,08 €
	Route de Fabas	1 644,32 €
	Rue du cimetière	8 204,42 €
	Rue des remparts	3 788,59 €
	Rue des fossés	3 301,30 €
	Route de Taur	3 922,85 €
	Pronquières	111,51 €
	Chemin des pradels	759,31 €
	Rue des remparts	1 137,80 €
	Rue de l'Eglise	604 166,80 €
	Chemin de Pronquières	7 442,00 €
	Rue de Bénéche	10 260,00 €
	Piétonnier route de Mouzieys	23 600,00 €
	Place des Oustalous	8 179,20 €
	Cheminement piétons aire de jeux	16 956,60 €
	Rue de la Bouriote	41 590,61 €

Année	Libellé de la facture	Montant HT
2023	Route de Fabas	10 435,57 €
	Bassaillac	397,37 €
	La fourmi	360,99 €
	Fount del bes	1 881,18 €
	Chemin de la valette	701,81 €
2024	Lot la martine chaussée	22 120,44 €
	Lot la martine trottoir	13 012,80 €
	Lot la martine réparation bordures	8 874,50 €
	Rue de l'église évacuation eau de pluie	2 370,00 €
	Lot de Bénêche	21 260,30 €
	Trottoir devant le 15 rue de l'eglise + route ancienne école	10 352,05 €
	Place du Barry	1 617,60 €
2025	Impasse Téquil	3 918,82 €
	Saint michel	2 429,77 €
	Rue du stade	550,40 €
	Entrée Bessoulet	345,81 €
	Chemin des peupliers	1 075,93 €
	Rue Toulouse Lautrec	4 137,60 €
	Chemin de Keuguete + ocre	7 226,18 €
	Chemin des pradels	2 060,20 €
	Total	**990 980,11 €**

L'année 2025 a été marquée par deux chantiers majeurs : l'allongement de la voie de l'impasse Téquil, ainsi que la réalisation du chemin piétonnier dit chemin de Keuguete entre le chemin des peupliers et la rue Henri de Toulouse Lautrec.



Chemin de Keuguete

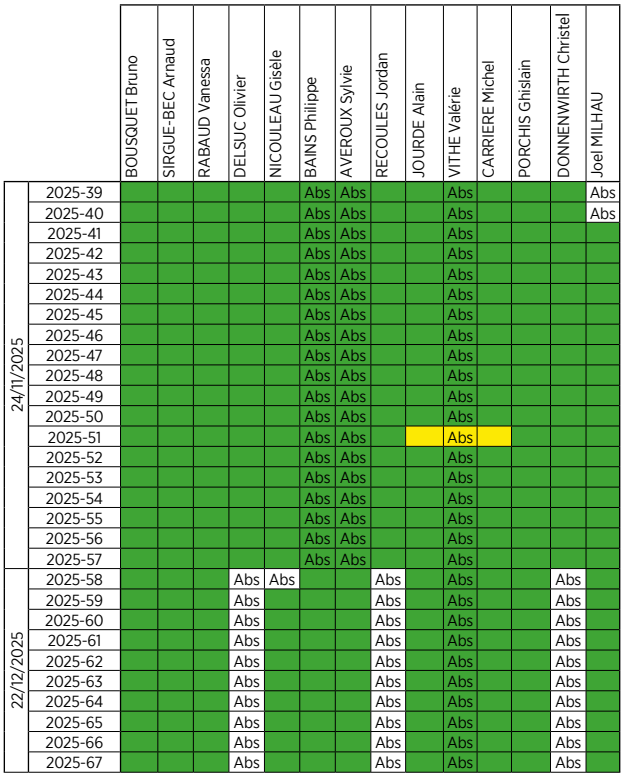
Les décisions prises par vos Élus en 2025

CETTE PRÉSENTATION PERMET À CHACUN DE VOIR DE MANIÈRE TRÈS SYNTHÉTIQUE COMMENT SE RÉPARTISSENT LES VOTES DES ÉLUS DE LA COMMUNE, LORS DE CHAQUE DÉLIBÉRATION. LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020, L'OPPOSITION MUNICIPALE PAR LA VOIX DE MADAME VALÉRIE VITHE, ANCIEN MAIRE, A DEMANDÉ QUE SUR CHAQUE DÉLIBÉRATION SOIENT MENTIONNÉS LES NOMS DES PERSONNES QUI VOTENT CONTRE OU QUI S'ABSTIENNENT. PAR DIFFÉRENCE, ON SAIT QUI A VOTÉ POUR.
CELA N'EST PAS UNE OBLIGATION, CE N'EST PAS UNE RECOMMANDATION DE LA LÉGISLATION. MAIS LORS DE LA DERNIÈRE MANDATURE, CETTE PRATIQUE AVAIT ÉTÉ VALIDÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. NOUS AVONS DÉCIDÉ DONC DE LA CONTINUER. CELA PERMET DE LA TRANSPARENCE, EN VOILÀ LE RÉSULTAT.

Les différentes délibérations

Réf	Description	Voix
2025-39	Mise en place d'une convention avec la centrale d'achat du Numérique et des Télécoms (Canut) pour la fourniture de services de télécommunication	13 voix pour
2025-40	Réadhesion à la convention cadre des missions facultatives du Centre de Gestion	13 voix pour
2025-41	Délimitation de parcelles - Station d'épuration	11 voix pour 3 abstentions
2025-42	Modification du loyer du logement 1 bis avenue de Mouzieys	14 voix pour
2025-43	Reprise des concessions au cimetière et création d'un espace pour les cérémonies civiles	14 voix pour
2025-44	Pouvoir d'agir - Parcelle A984 City-stade	14 voix pour
2025-45	Suppression d'un adjoint au maire	14 voix pour
2025-46	Mise à jour du Plan de Sauvegarde Communal (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)	14 voix pour
2025-47	Décision modificative n °2 : Mouvements de crédits à la section investissement	14 voix pour
2025-48	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2024	14 voix pour
2025-49	Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) de l'assainissement non collectif pour l'année 2024	14 voix pour
2025-50	Mise en place d'un contrôle raccordement au réseau collectif de l'assainissement lors des ventes immobilières	14 voix pour
2025-51	Compétence assainissement – Statuts et choix du transfert au 1er janvier 2026	11 voix pour 3 abstentions
2025-52	Convention pour le passage de l'épareuse sur les voies communautaires situées sur la commune	15 voix pour
2025-53	Modifications horaires personnel	14 voix pour
2025-54	Mise en place d'un contrat collectif frais de santé à affiliation facultative au profit des agents de la commune	14 voix pour
2025-55	Recrutement et renouvellement d'agents polyvalents	14 voix pour
2025-56	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée du Tarn (SIAVT) – Dissolution	14 voix pour
2025-57	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée du Tarn (SIAVT) – Modalités de liquidation du SIAVT	14 voix pour
2025-58	Convention de mise à disposition de locaux entre la commune de Villefranche d'Albigeois et le conseil départemental du Tarn	10 voix pour
2025-59	SAFER – Biens vacants et sans maître	11 voix pour
2025-60	Convention de servitude au 1 avenue d'Albi – Parcelle B 1851	11 voix pour
2025-61	Création et dénomination de voies et numérotation	11 voix pour
2025-62	Budget Assainissement - Décision modificative n°1	11 voix pour
2025-63	Autorisation du maire à engager liquider et mandater des dépenses d'investissements	11 voix pour
2024-64	Avis sur l'analyse des résultats d'application du PLUi des Monts d'Alban et du Villefranchois	11 voix pour
2025-65	Recrutement d'un agent pour la mise en place d'évènementiel de fin d'année»	11 voix pour
2025-66	Restitution volontaire d'une concession funéraire	11 voix pour
2025-67	Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2024	11 voix pour

Détails des votes



Nomenclature

Voix pour · Abstention · Voix contre · Abs Absent
Abs Abs Abs Absent ayant donné procuration
N'a pas pris part au vote

EXPLICATIONS DES TROIS DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION 2025-45

À la suite du décès de Madame Marie-Line Brunet, quatrième adjointe au maire, survenu en août 2025, le poste d'adjoint est resté vacant. Dans la mesure où les prochaines élections municipales auront lieu dans un délai inférieur à six mois, le conseil municipal a été amené à se prononcer sur la régularisation de cette situation. Il a ainsi été proposé de supprimer le poste de quatrième adjoint.

DÉLIBÉRATION 2025-59

À la suite d'un recensement établi par la SAFER Occitanie, plusieurs parcelles situées sur la commune ont été identifiées comme pouvant relever du statut de biens vacants sans maître, c'est-à-dire sans propriétaire connu ou sans succession depuis de nombreuses années.

Conformément à la réglementation, la commune peut devenir propriétaire de ces biens après une procédure encadrée. Le conseil municipal a donc décidé d'engager les démarches nécessaires afin de vérifier la situation de 24 parcelles représentant environ 9,7 hectares.

Ces biens n'ont pas vocation à rester durablement dans le patrimoine communal. Cette démarche vise avant tout à clarifier la situation foncière de ces terrains et à permettre, le moment venu, leur gestion ou leur valorisation dans l'intérêt général.

DÉLIBÉRATION 2025-64

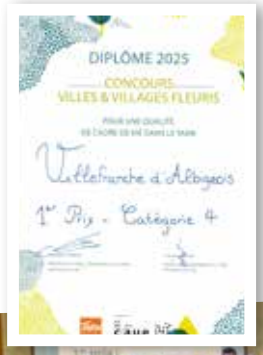
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) des Monts d'Alban et du Villefranchois, approuvé en décembre 2019, a fait l'objet d'une analyse de ses résultats d'application sur la période 2019–2025, conformément au Code de l'urbanisme.

Cette analyse a permis d'évaluer la mise en œuvre du PLUi au regard de ses objectifs, à partir d'indicateurs de suivi, des évolutions apportées au document et des retours liés à l'instruction des autorisations d'urbanisme. Elle conclut à la nécessité d'engager une révision générale du PLUi afin de mieux répondre aux enjeux actuels du territoire. Les élus ont validé cette révision et pour aller plus loin, le conseil municipal a émis l'idée de réaliser un recueil des avis des habitants pour faciliter le travail de révision.

Concours des villes et villages fleuris



UNE BELLE RÉCOMPENSE POUR NOTRE VILLAGE



Pour la troisième année consécutive, la commune a participé au concours départemental des Villes et Villages Fleuris, organisé par le Conseil départemental du Tarn et le CAUE. Après deux troisièmes prix obtenus en 2023 et 2024, notre village a franchi une nouvelle étape en 2025 en décrochant le premier prix dans la catégorie des communes de 1 000 à 1 500 habitants.

Cette distinction récompense un travail collectif et de longue date mené pour améliorer le cadre de vie. Elle salue l'engagement des agents municipaux, des élus, et tout particulièrement de Sylvie GUICHARD, qui œuvre au quotidien à la plantation, à l'entretien et à l'arrosage des massifs, contribuant ainsi à l'embellissement du village tout au long de l'année. Le suivi de ce dossier est assuré par Olivier DELSUC.

Ce prix n'est pas le fruit du hasard : chacun peut constater que le village s'embellit d'année en année. La propreté et la mise en valeur de notre commune sont l'affaire de tous, et cette récompense vient féliciter celles et ceux qui s'y investissent chaque jour avec passion.



Catégorie 4 : communes de 1001 à 1500 habitants.







Cérémonie du 11 novembre 2025



MÉMOIRE, TRANSMISSION ET RECUEILLEMENT

Le 11 novembre 2025, les membres de l'association des anciens combattants, les enfants des écoles du village, les équipes éducatives, les habitants et les élus se sont rassemblés au Monument aux Morts, unis autour du devoir de mémoire. Sous les couleurs bleu, blanc, rouge, le drapeau tricolore flottait comme un symbole de respect et de reconnaissance envers celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.





Monsieur Ghislain PORCHIS, officiait en maître de cérémonie. Monsieur le Maire a donné lecture du message officiel de Madame la Ministre des Armées et des Anciens combattants, Madame Vautrin. Le premier adjoint a ensuite cité le nom du soldat mort pour la France en 2025, avant que Madame Nicouleau, Madame Rabaud et Madame Averoux ne lisent, sur les trois faces du monument, les noms des 40 soldats tombés lors de la Première Guerre mondiale.

Les enfants ont apporté une émotion toute particulière à cette cérémonie. Ils ont entonné La Marseillaise avec beaucoup de sérieux et de cœur, tandis que certains d'entre eux ont lu des textes en lien avec la Grande Guerre. Un moment empreint de gravité, de tristesse et de respect, qui a profondément touché l'assemblée.

Au cours de la cérémonie, Monsieur Gilbert Bousquet, président de l'association des anciens combattants, a dévoilé la nouvelle plaque dédiée aux enfants de Villefranche, récemment restaurée après avoir été dégradée en septembre 2025. Un geste fort et symbolique : le village retrouvait sa plaque, et avec elle une part essentielle de sa mémoire collective.

Cette cérémonie a rappelé combien la transmission de l'Histoire et des valeurs républicaines reste essentielle, notamment auprès des plus jeunes.













Visites préfectorales



▸ *Monsieur le Préfet, Simon Bertoux*

AU COURS DE LA MANDATURE, LES ÉLUS DE LA COMMUNE ONT EU L'OCCASION D'ACCUEILLIR L'ENSEMBLE DES CINQ PRÉFETS QUI SE SONT SUCCÉDÉS, AINSI QUE LES QUATRE SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE LA PREFECTURE QUI ONT EN CHARGE L'ARRONDISSEMENT D'ALBI.

Au cours des trois derniers mois, la Commune a plus particulièrement reçu la visite de deux préfets.

Tout d'abord, le préfet Buchaillat s'est rendu sur le territoire, accompagné de sa directrice de cabinet, sous-préfète, Madame Quèbre, lors de son dernier jour de fonction dans le Tarn. Attaché à découvrir la Commune avant la fin de sa mission, il avait exprimé sa volonté de s'y rendre et a tenu à honorer cet engagement. Cette visite a permis de souligner l'accompagnement de l'État dans des projets majeurs, notamment l'Espace Hippocrate, ainsi que les différents chantiers de rénovation de voiries et le projet de réhabilitation de la maison Bessoulet, largement subventionné par l'État.

Début décembre, le dimanche 7 décembre, soit deux semaines seulement après sa prise de fonctions, le préfet Simon Bertoux est à son tour venu découvrir la Commune. Il a consacré la journée entière à cette visite, aux côtés de M. le Maire. La matinée a débuté au marché dominical, suivie de la visite de l'Espace Hippocrate, de l'Annexe, où a été présenté l'appartement accueillant un interne en médecine, ainsi que de l'Espace Les Muses. Le préfet a salué la qualité des équipements communaux et leur utilité pour le territoire et le bassin de vie.

La visite s'est poursuivie à Bessoulet, à la maison Jean-Jaurès, où il a apprécié la mise en valeur des lieux ainsi que le discours retraçant la vie de Jean Jaurès. La journée s'est conclue au stade de rugby, en fin de soirée, à l'occasion de l'après-match, dans un moment de convivialité partagé avec les joueurs. Cette journée a permis de présenter la suite des projets et de mettre en avant leur intérêt pour le village et le territoire.

Toutes ces rencontres ont donné lieu à des échanges riches et constructifs autour des projets structurants et des défis auxquels la Commune est confrontée.



▸ *Moniseur le Péfet, Laurent Buchaillat et Madame Quèbre directrice de cabinet*

Mandature 2020-2026

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DE NOS PARTENAIRES

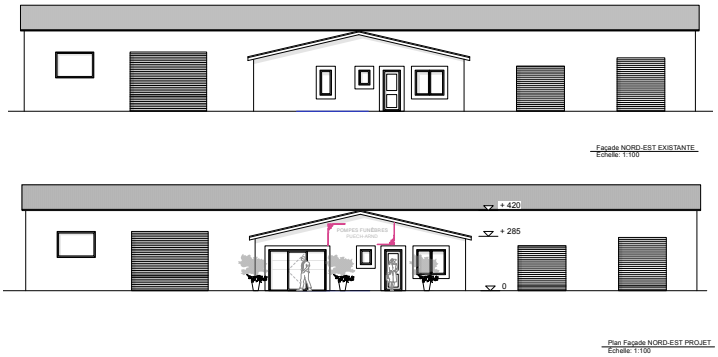
Outre la Dotation globale de fonctionnement (DGF), qui a représenté un montant de 2 343 954 €, l'État a accompagné la Commune par le versement de 1 410 958,16 € de subventions, ainsi que par le remboursement de 642 758,92 € de TVA.

Il convient également de souligner que, sans le soutien de la Région Occitanie (subventions versées : 482 742,81 €) et du Département du Tarn (subventions versées : 518 858,63 €), la Commune n'aurait pas pu mener à bien autant de projets dans un délai aussi court.

L'obtention de ces aides/subventions nécessite un travail important : constitution des dossiers, formalisation, chiffrage, dépôt, présentation et suivi. Cet investissement en temps a permis de renforcer significativement la capacité d'action et de développement de la Commune.

Vie des entreprises

PUECH-ARND, LES POMPES FUNÈBRES DE L'ALBAN VILLEFRANCHOIS S'AGRANDISSENT





Implantée depuis de nombreuses années sur la commune, l'entreprise Pompes funèbres Puech-Arnd, située zone de Bénèche, 1 rue de l'Artisanat, poursuit son développement. Un projet d'agrandissement est actuellement en cours avec la création de deux salons funéraires, qui verront le jour dès l'obtention des autorisations préfectorales nécessaires, nous sommes dans les délais administratifs. À noter que le permis de construire a d'ores et déjà été validé.

Ces deux futurs salons funéraires permettront d'accueillir les familles dans des espaces adaptés, propices au recueillement et à l'accompagnement des proches dans ces moments délicats. Les visuels ci-joints donnent un aperçu de l'architecture et de l'aménagement prévus pour ce nouveau funérarium.

Pour rappel, les Pompes funèbres Puech-Arnd proposent depuis longtemps sur la commune l'ensemble des services liés aux obsèques :

- organisation et accompagnement des cérémonies funéraires,
- vente de cercueils et d'articles funéraires,
- transport de corps.

L'entreprise exerce également une activité de taxi, venant compléter ses services de proximité.

Ce projet d'extension témoigne de la volonté des Pompes funèbres Puech-Arnd de renforcer leur présence locale et d'améliorer encore l'accueil et les prestations proposées aux habitants de la commune.

Un clin d'œil au passé



Les intempéries effacent parfois les traces de notre histoire locale. Sur l'une des façades du bâtiment situé à côté de l'église, au 18 rue de l'Église une ancienne affiche publicitaire évoquant le nom du café était encore visible, bien que fortement altérée par le temps.

Charlie Santos est intervenu bénévolement pour redonner vie à cette peinture d'époque. Réalisé avec beaucoup de minutie, son travail permet aujourd'hui d'admirer cette façade comme si le temps s'était arrêté. Un grand bravo pour ce bel hommage au patrimoine et ce clin d'œil au passé.

État Civil du 25/09/25 au 31/12/25

DÉCÈS

- GRIMAUD Juliette LOUBET
- TABACZYNSKY Olga JO
- BOYER Edgard, Henri

INHUMATION

- BIROU Hélène FARENC
- BOUSQUET Simone DARIEUMERLOU
- DJAADANE Emilie PINOCHET
- MAUREL Pierre

NAISSANCE

- AZAÏS Lily
- CABROL Mathilde
- DOSKOCZ Nyssia

Un nouveau pont sur le chemin de randonnée

À la demande de nombreux habitants, un pont a été installé sur le sentier de randonnée reliant le hameau de Taur à celui de Cambieu. Cet aménagement permet désormais de traverser le ruisseau sans avoir les pieds mouillés, notamment en période hivernale.



L'idée de ce projet a été proposée par monsieur Sarraméjane et réalisée par les services techniques communaux. Le travail a été confié à Damien Loubet, que nous remercions pour cette réalisation. Nous vous invitons à découvrir ce nouvel aménagement lors d'une balade sur ce chemin apprécié des promeneurs.

Vœux de la municipalité



Ils se dérouleront le samedi 31 janvier à 18 h à la salle du foyer, à la mairie.
La cérémonie sera suivie d'un moment de convivialité, ce sera l'occasion de passer un moment ensemble à échanger comme nous aimons le faire.

Vous êtes cordialement invités.

Tribune politique

Cet espace est réservé à la liste minoritaire d'opposition municipale, comme le prévoit le règlement intérieur. Aucun texte n'a été transmis pour être publié.

VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS



VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS